

Modification 001

Cette modification a été émise afin de répondre aux questions reçus contre cette DR.

Questions et Réponses

Q1 : Référence : DR, paragraphe 6

L'estimée du calendrier de projet indique que la pré-qualification sera menée simultanément avec l'engagement de l'industrie. Le Canada peut-il élaborer sur le format et les critères d'évaluation de pré-sélection, et la façon dont ces deux, l'engagement et la pré-qualification, seront liés? Est-ce que La DP subséquente sera publiée sur Achatsetventes ou est-ce que ce sera seulement émis directement aux promoteurs pré-qualifiés?

R1 : À l'heure actuelle, le Canada ne peut élaborer sur le format et les critères d'évaluation de pré-sélection. Plus de détails à venir au cours de la nouvelle année. La DP subséquente sera seulement émise directement aux promoteurs pré-qualifiés.

Q2 : Référence : DR, paragraphe 6

Quand et comment le Canada annoncera-t-il plus de dates précises pour les séances de l'engagement de l'industrie?

R2 : Au cours de la nouvelle année, le Canada annoncera des dates plus précises sur le site Achatsetventes via cette demande de renseignements.

Q3 : Référence : CS, paragraphe 5.2

À quelle étape du processus est-ce que tous les membres du CI-IPT seront connus?

R3 : Tous les membres de l'EPI-IGC seront connus après l'attribution du contrat.

Q4 : Référence : CS, paragraphe 6.1

ISO 9005 se rapporte à l'énergie nucléaire. Le Canada peut-il clarifier ou confirmer qu'il s'agit d'une erreur typographique dans le document CDS?

R4 : Le Canada confirme qu'il s'agit d'une faute de frappe, ce devrait être ISO 9001.

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS RESTENT LES MÊMES.